



Rapport d'activité 2017
Égalité femmes-hommes
Intercom Bernay Terres de Normandie

Volet Interne

Partie 1 : Incrire l'égalité professionnelle dans la gestion des ressources humaines

Le rapport de situation est un outil essentiel qui permet chaque année de faire le diagnostic en matière d'égalité professionnelle entre les femmes et les hommes dans chaque administration. Il est réalisé à partir d'indicateurs du bilan social.

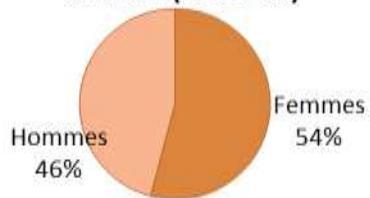
C'est un inventaire des données chiffrées et sexuées permettant d'apprecier la situation respective des femmes et des hommes en matière de conditions générales d'emploi et de formation, de rémunération effective, de promotion, de qualification et d'articulation entre vie professionnelle et vie familiale. Ce rapport sert de base à la négociation annuelle obligatoire en faveur de l'égalité professionnelle et salariale (loi n° 2014-873 du 4 août 2014 pour l'égalité réelle entre les femmes et les hommes et article 1 du décret n° 2015-761 du 24 juin 2015 relatif au rapport sur la situation en matière d'égalité entre les femmes et les hommes intéressant les collectivités territoriales).

Part des femmes et des hommes par filières

Titulaires

	Femmes	Hommes	Total
filière administrative	46	5	51
filière technique	22	50	72
filière animation	4	4	8
filière culturelle	11	12	23
filière sportive	2	1	3
TOTAL	85	72	157

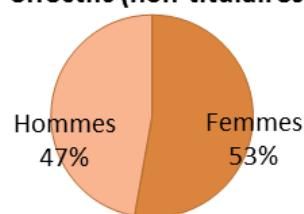
Répartition femmes-hommes des effectifs (titulaires)



Non-titulaires emplois permanents

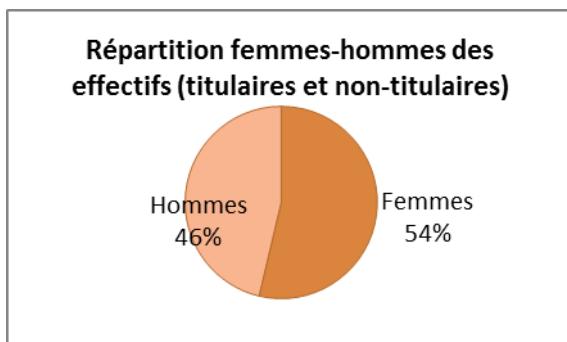
	Femmes	Hommes	Total
filière administrative	10	1	11
filière technique	14	9	23
filière animation	3	0	3
filière culturelle	11	19	30
filière sportive	0	5	5
TOTAL	38	34	72

Répartition femmes-hommes des effectifs (non-titulaires)



Titulaires et non-titulaires emplois permanents

	Femmes	Hommes	Total	% f	% h
administrative	56	6	62	90%	10%
technique	36	59	95	38%	62%
animation	7	4	11	64%	36%
culturelle	22	31	53	42%	58%
sportive	2	6	8	25%	75%
TOTAL	123	106	229	54%	46%



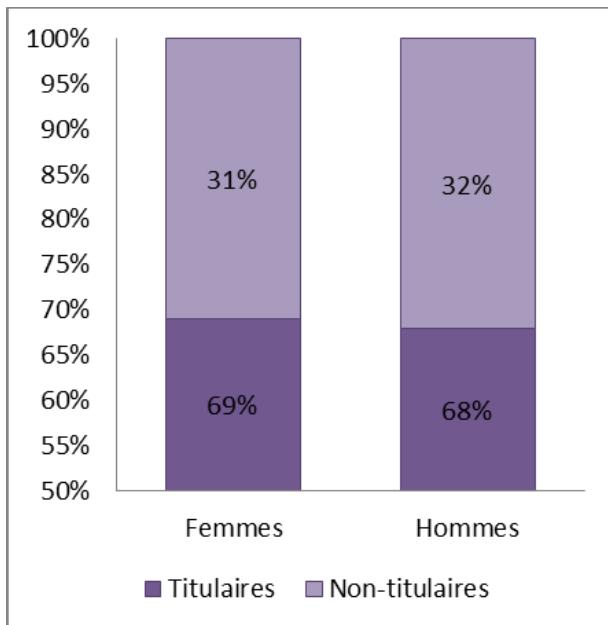
Au niveau national, dans la FPT:

Taux de féminisation: 61 %
communes: 60 %
EPCI: 51 %
entre 5 et 49 agents: 66 %
entre 50 et 499 agents: 61 %

Le taux de féminisation pour l'Intercom Bernay Terres de Normandie est de 54 %

Part des titulaires et non titulaires

	Femmes	Hommes	% femmes	% hommes
Titulaires	69%	68%	54%	46%
Non-titulaires	31%	32%	53%	47%



Au niveau national, dans la FPT:

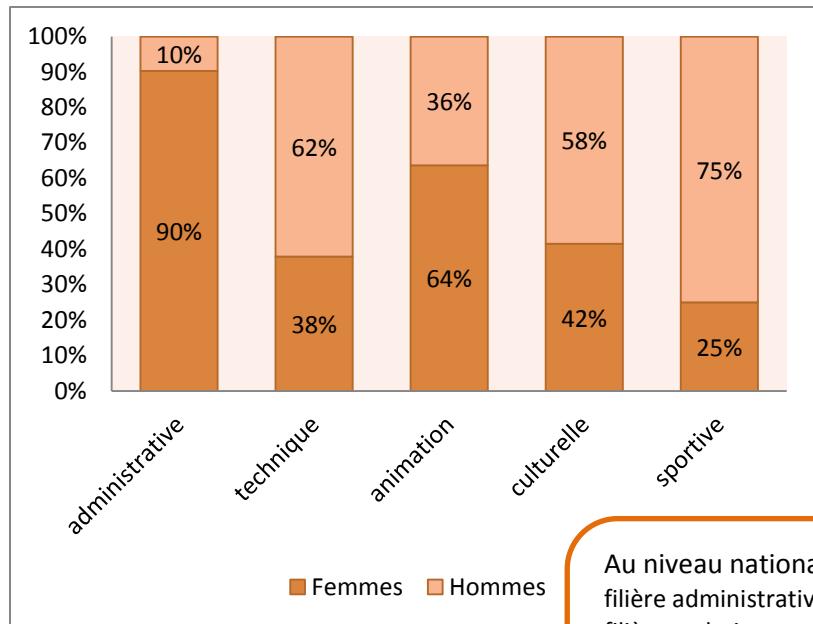
Titulaires: 58 % de femmes / 42 % d'hommes

Non-titulaires: 67 % de femmes / 33 % d'hommes

Source: DGAEP, chiffres clés de l'égalité pro 2014

Au 31 décembre 2017, l'Intercom Bernay Terres de Normandie comptait dans ses effectifs 9 agents de droit privé : 5 femmes et 4 hommes.

Répartition par filières



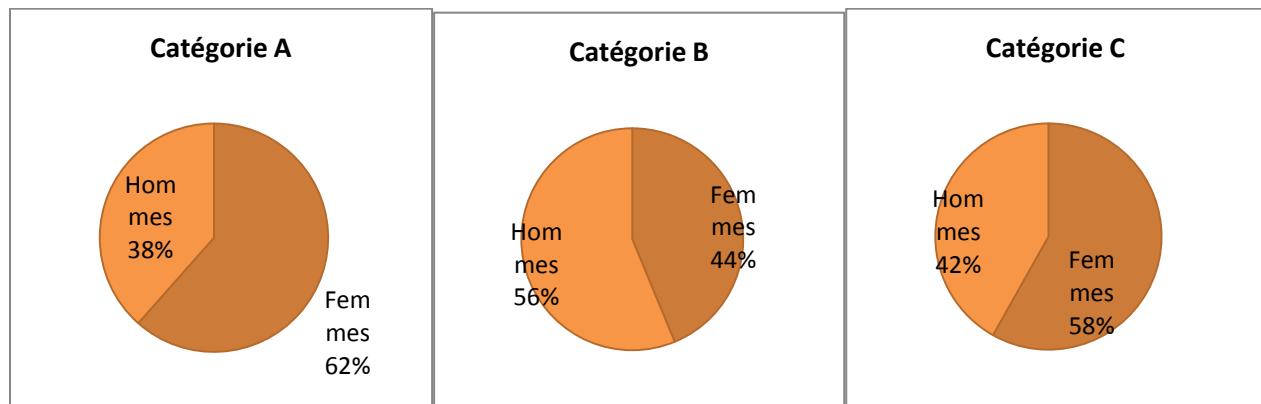
Au niveau national, dans la FPT:

filière administrative: 82 % de femmes / 18 % d'hommes
filière technique: 41% de femmes / 59 % d'hommes
filière animation: 71% de femmes / 29 % d'hommes
filière culturelle: 63% de femmes / 37 % d'hommes
filière sportive: 28% de femmes / 72 % d'hommes

Source: DGAFP, chiffres clés de l'égalité pro 2014

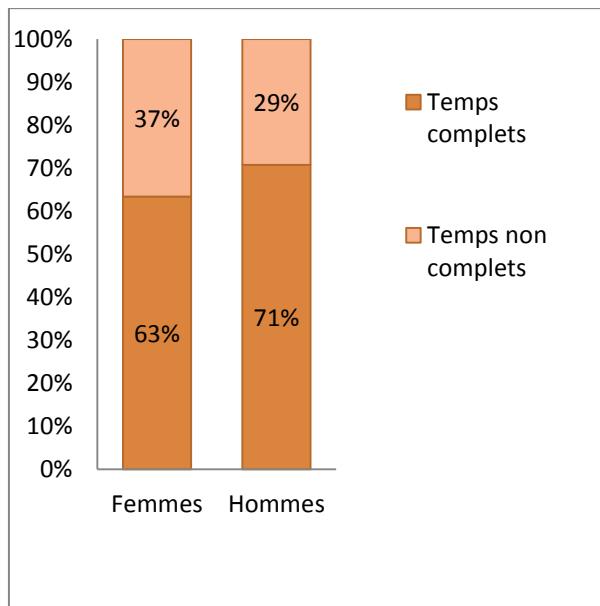
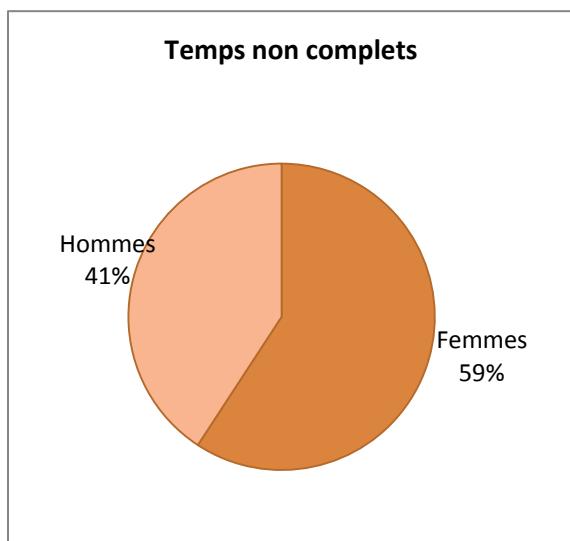
Répartition par catégorie hiérarchique

	Femmes	Hommes
cat A	8	5
cat B	35	45
cat C	79	57



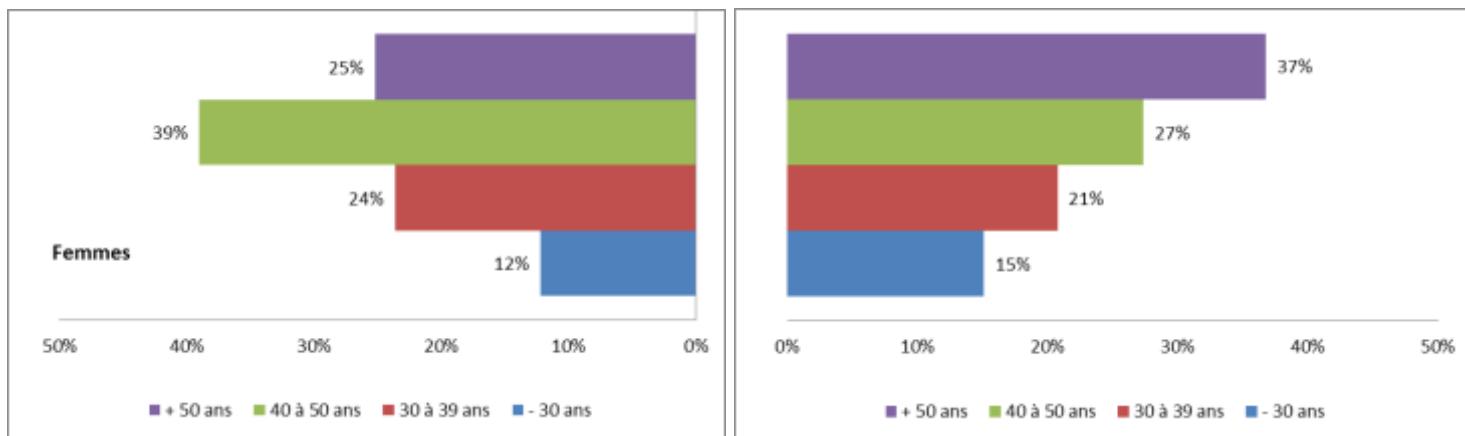
Temps complets / non complets

	Femmes	Hommes	% F	% H
Temps complets	78	75	63%	71%
Temps non complets	45	31	37%	29%
Total	123	106	100%	100%



Pyramide des âges

	Femmes	%	Hommes	%
+ 50 ans	31	25%	39	37%
40 à 50 ans	48	39%	29	27%
30 à 39 ans	29	24%	22	21%
- 30 ans	15	12%	16	15%
Total	123	100%	106	100%



Au niveau national, dans la FPT:

*Age moyen: femmes: 43,9 ans
hommes: 43,6 ans*

*Part des moins de 30 ans: 11,3 % (idem f et h)
Part des plus de 50 ans: femmes: 33,9 %
hommes: 33,4 %*

Source: DGAFP, rapport annuel sur l'égalité ed. 2014

Au niveau de l'Intercom Bernay Terres de Normandie l'âge moyen est de 43 ans :

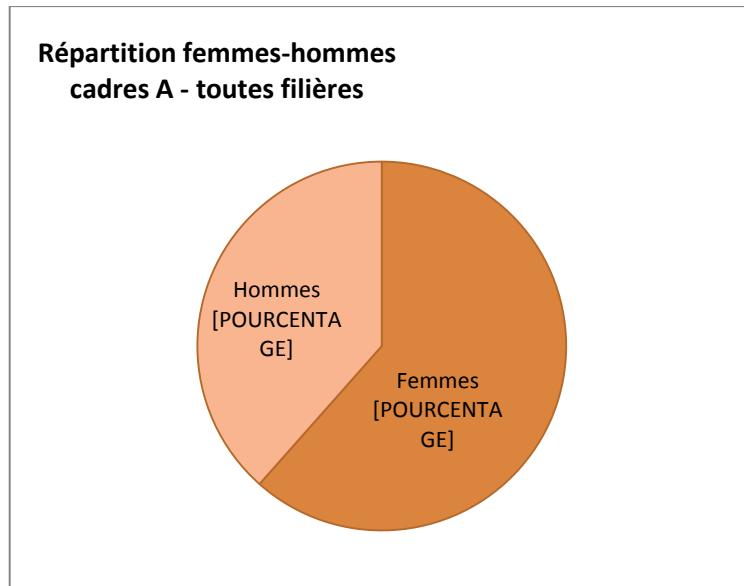
Femmes : 43 ans
Hommes : 44 ans

Départ en retraite

	Femmes	Hommes	% femmes	% hommes
Titulaires	1	4	20	80
Non-titulaires	0	0	0	0

Répartition des femmes et des hommes dans certains cadres d'emplois

	Femmes	Hommes	Total
cadres A filière administrative	3	3	6
cadres A filière technique	3	0	3
cadres A filière culturelle	2	2	4
cadres A filière sportive	0	0	0
Total	8	5	13



Au niveau national, dans la FPT:

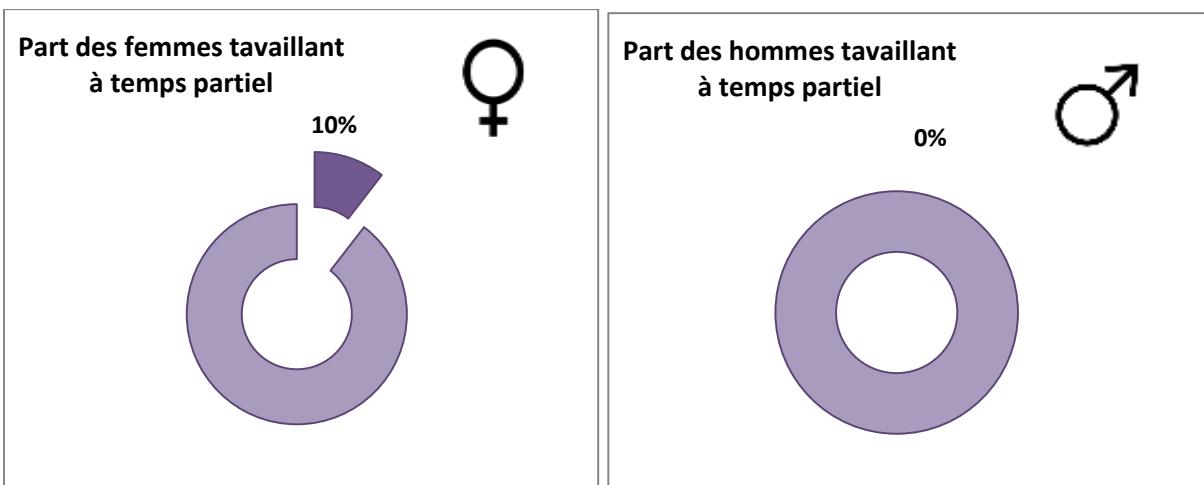
Emplois d'encadrement supérieur et de direction: 35 % de femmes / 65 % d'hommes

Emplois fonctionnels administratifs: 35 % de femmes / 65 % d'hommes

Emplois fonctionnels techniques: 16,5 % de femmes / 83,5 % d'hommes

Source: DGAFP, chiffres clés de l'égalité pro 2014

Répartition femmes-hommes sur le temps partiel



Au niveau national, dans la FPT:

29,9 % des femmes sont à temps partiel / 6,4 % des hommes
en cat A: 22,6 % des femmes / 5,2 % des hommes
en cat B: 28,4 % des femmes / 8,9 % des hommes
en cat C: 31,1 % des femmes / 6,1 % des hommes

Source: DGAFF, chiffres clés de l'égalité pro 2014

Congé parental

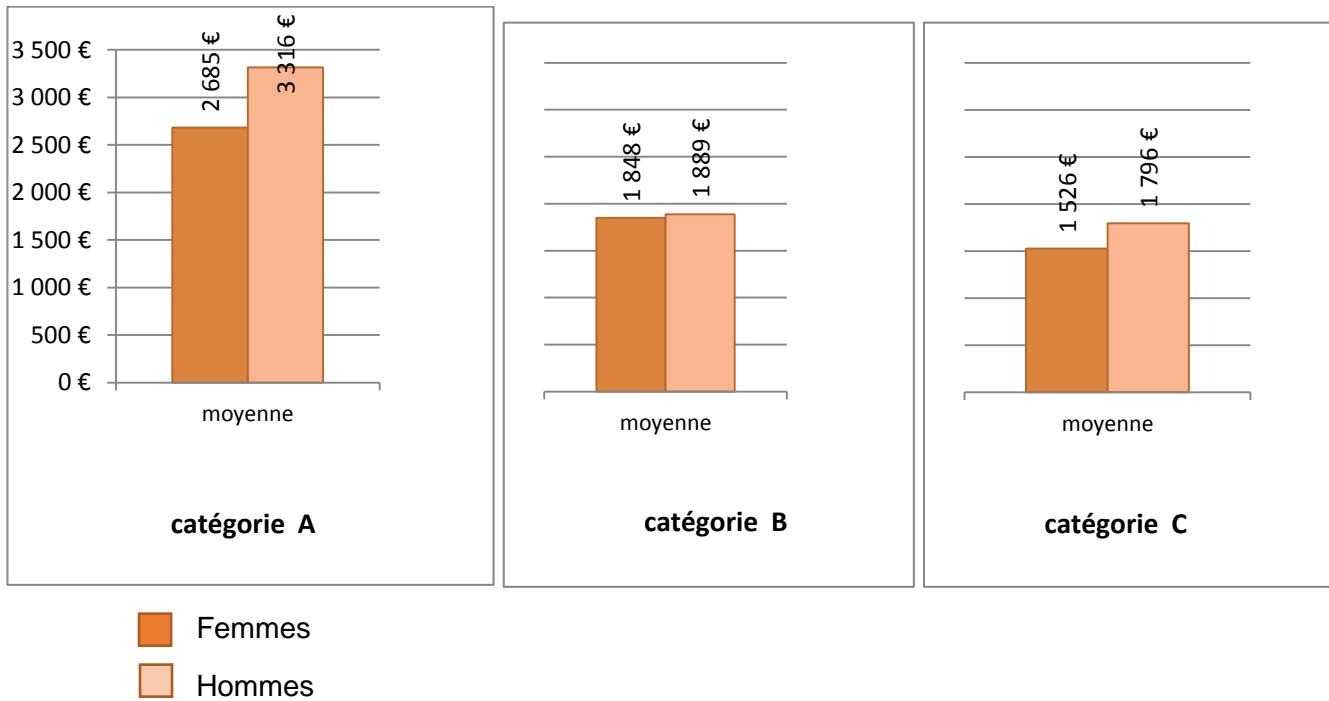
Au niveau national, dans la FPT:

97 % des congés parentaux sont pris par des femmes
Source: DGAFF, chiffres clés de l'égalité pro 2014

En 2017, aucun agent de l'Intercom Bernay Terres de Normandie n'a sollicité de congé parental.

Salaires nets mensuels moyens (ramenés en ETP)

		cat A	cat B	cat C	ensemble
Femmes	moyenne	2 685 €	1 848 €	1 526 €	1 691 €
Hommes	moyenne	3 316 €	1 889 €	1 796 €	1 904 €



Au niveau national, dans la FPT:

*Femmes: 1 734 € / Hommes: 1 944 €
soit une différence de 210 € (les hommes gagnent 12 % de plus que les femmes)
chez les cadres:*

*Femmes: 2 949 € / Hommes: 3 499 €
soit une différence de 550 € (les hommes cadres gagnent 18 % de plus que les femmes cadres)*

Source: DGAFF, chiffres clés de l'égalité pro 2014

Volet Territorial

Partie 2 : Les politiques d'égalité menées sur le Territoire

L'égalité femmes-hommes est une politique qui nécessite du temps et donc un engagement sur le long terme. La prise de conscience initiale nécessite elle-même un long processus. Il y a un temps pour comprendre, un temps pour obtenir une légitimité, puis un temps pour que nos services s'approprient le sujet et proposent de nouvelles actions.

Une fois ce premier rapport établi, il nous sera relativement facile de l'enrichir année après année. Le travail le plus conséquent est fait lors de ce premier rapport, il n'y aura plus qu'à l'actualiser.

Il nous a paru fort pertinent de nous doter de données sexuées pour identifier les spécificités propres de notre territoire en matière d'inégalités.

Il est impossible d'évaluer une politique à l'aune de l'égalité sans définir quelques indicateurs sexués qui vont nous permettre de mesurer les progrès accomplis.

Pour définir des orientations, il faut documenter les inégalités, et donc réaliser un diagnostic en interne à la collectivité (EPCI) mais aussi sur le territoire.

Lors de ce diagnostic, l'analyse des données quantitatives et qualitatives vont nous permettre de mesurer les inégalités femmes-hommes sur le territoire. Le plan d'action permet de passer du constat aux pistes d'actions.

Pour évaluer les actions déjà menées ou à venir il est nécessaire de produire et renseigner régulièrement des indicateurs sexués, qui viendront eux-mêmes abonder le rapport sur la situation en matière d'égalité femmes-hommes.

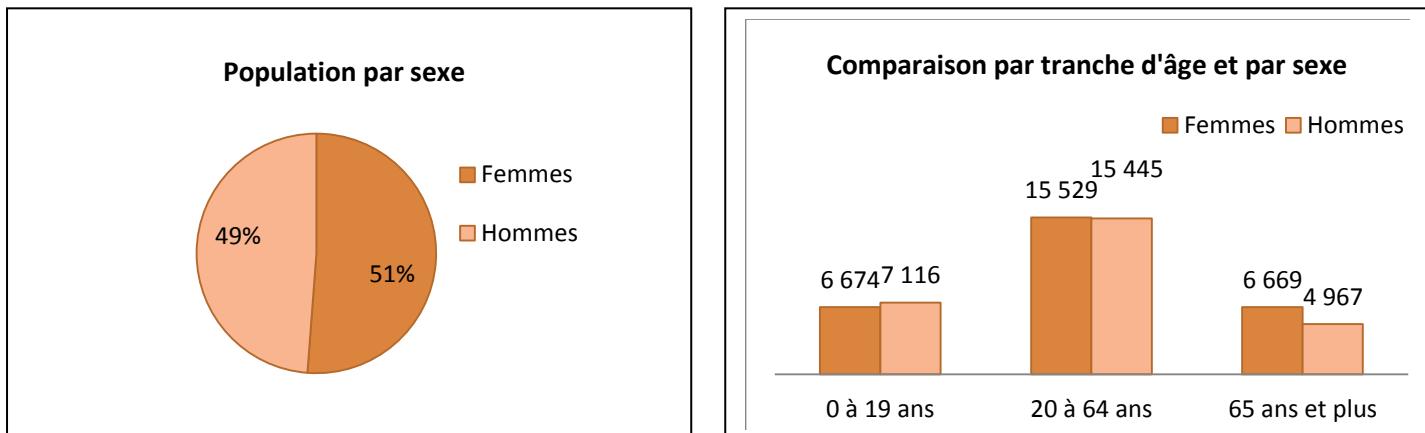
Ce diagnostic permettra de définir quelles actions déjà menées sont pertinentes, ou non et il permettra également de définir un plan d'actions en matière d'égalité femmes-hommes.

I - Données sexuées sur notre territoire

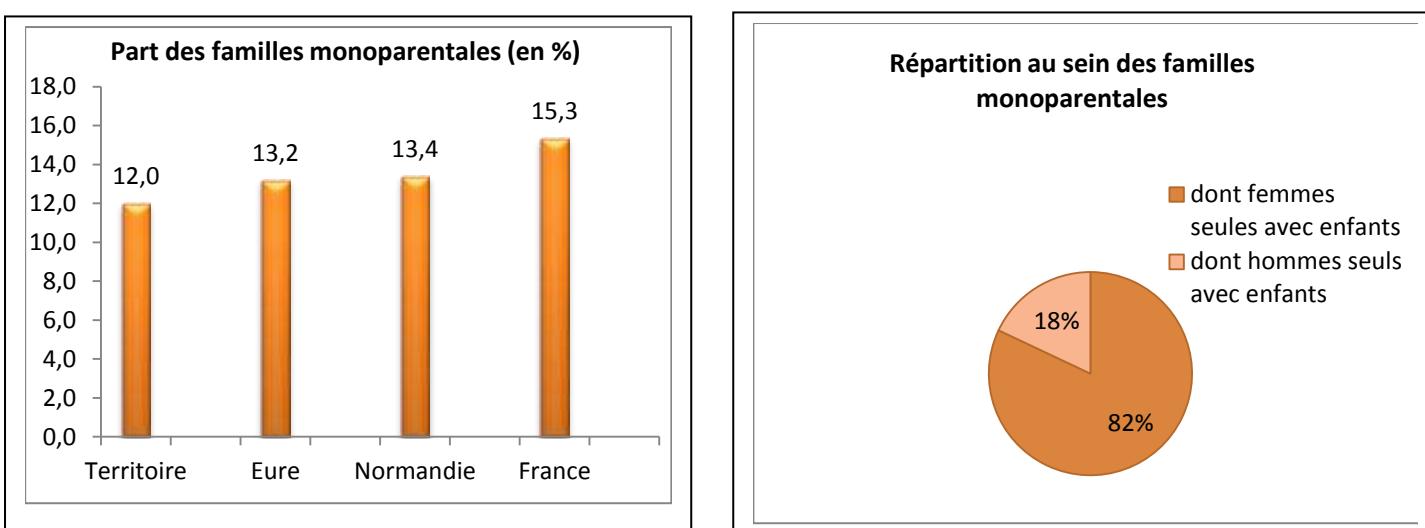
Intercom Bernay Terres de Normandie

(source INSEE, RP2014 Exploitation principale, géographie au 01/01/2016)

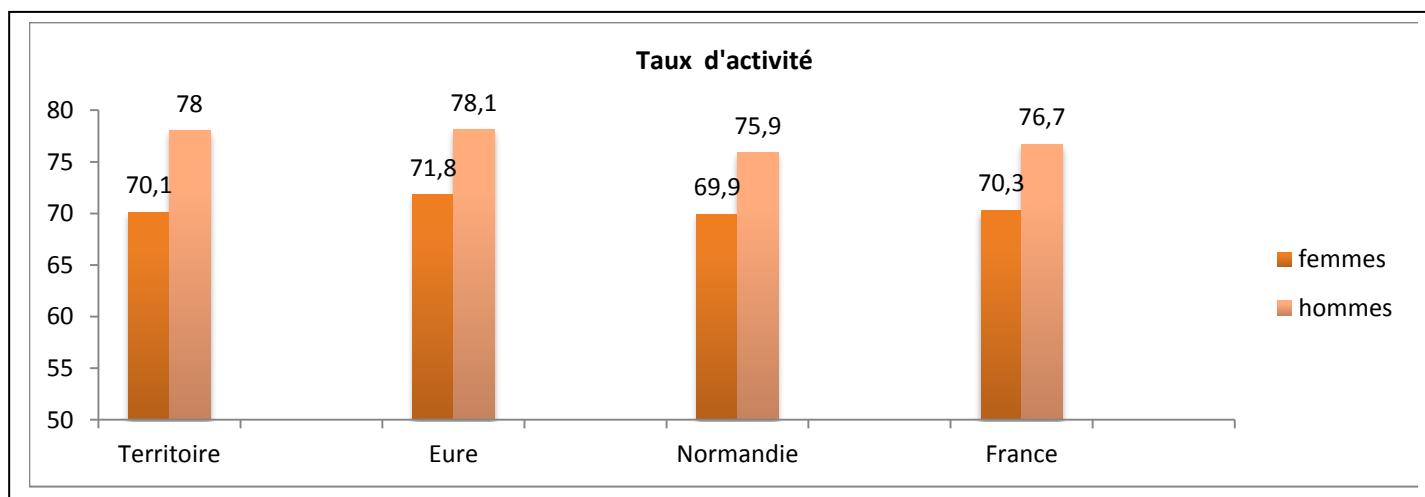
Population par sexe et tranche d'âge



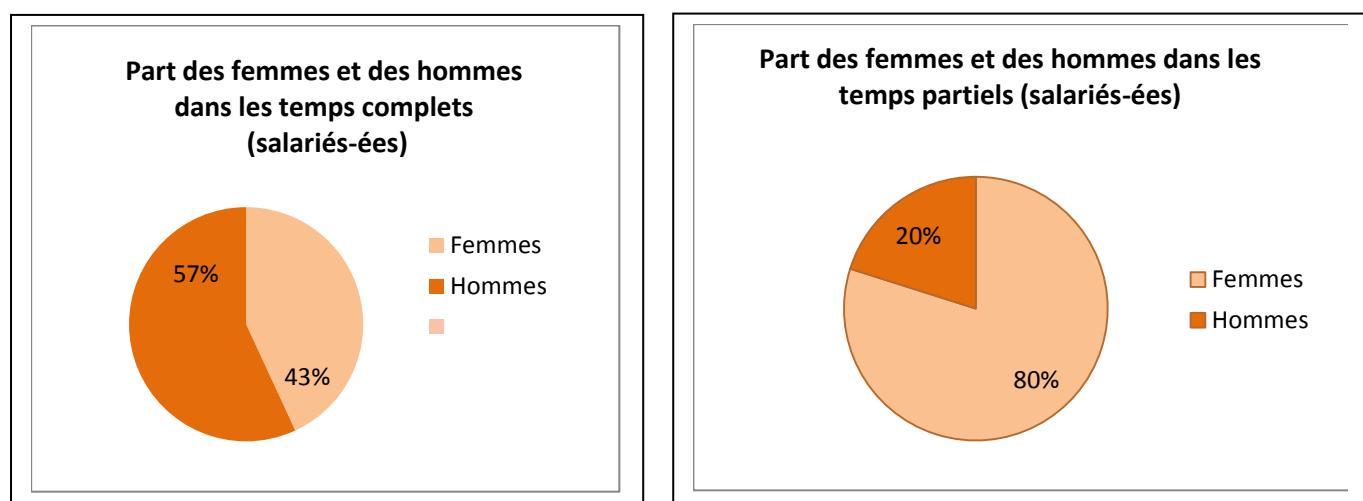
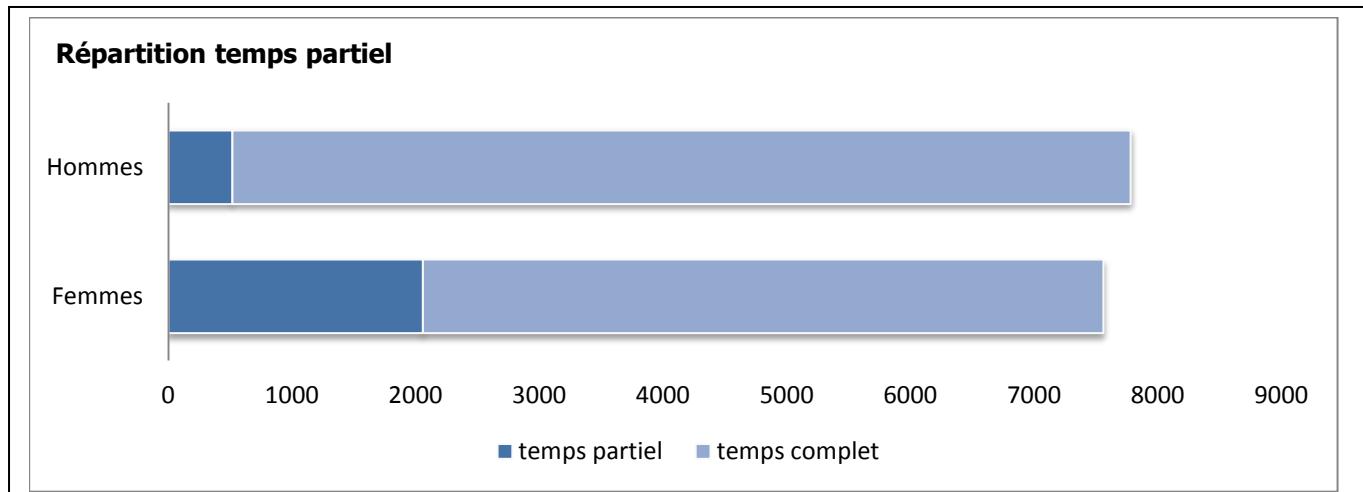
Familles monoparentales



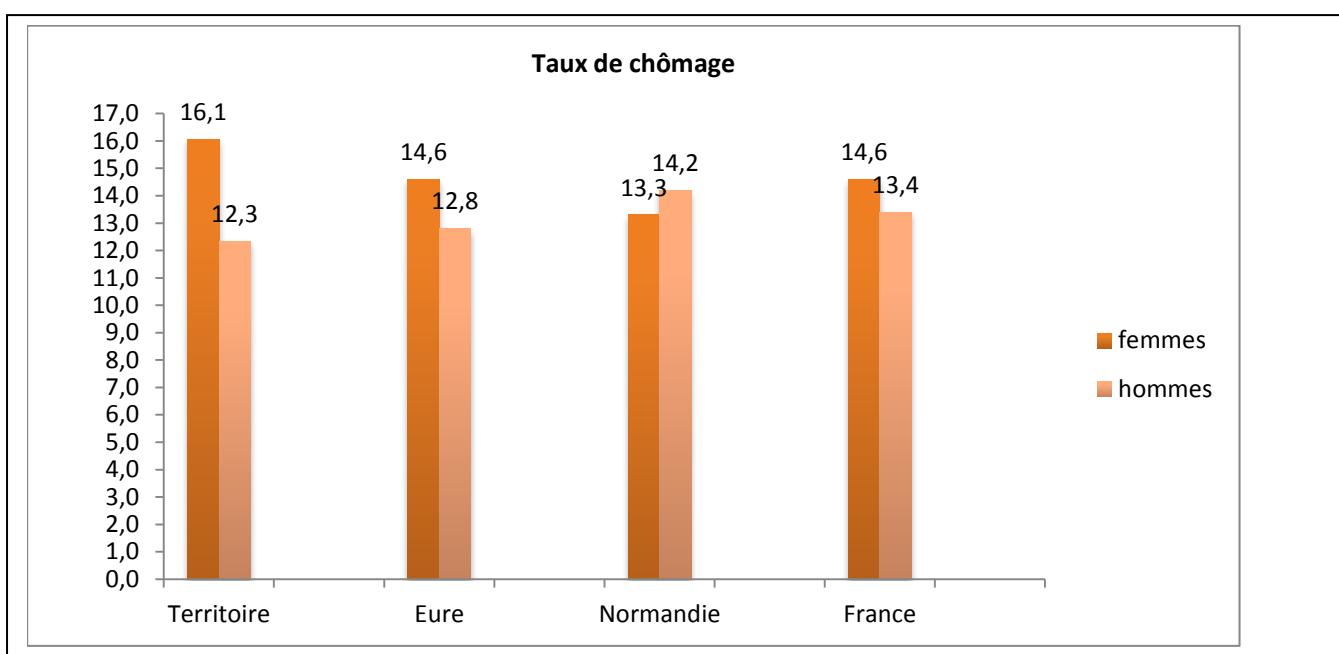
Taux d'activité des femmes et des hommes sur le territoire (15 ans à 64 ans)



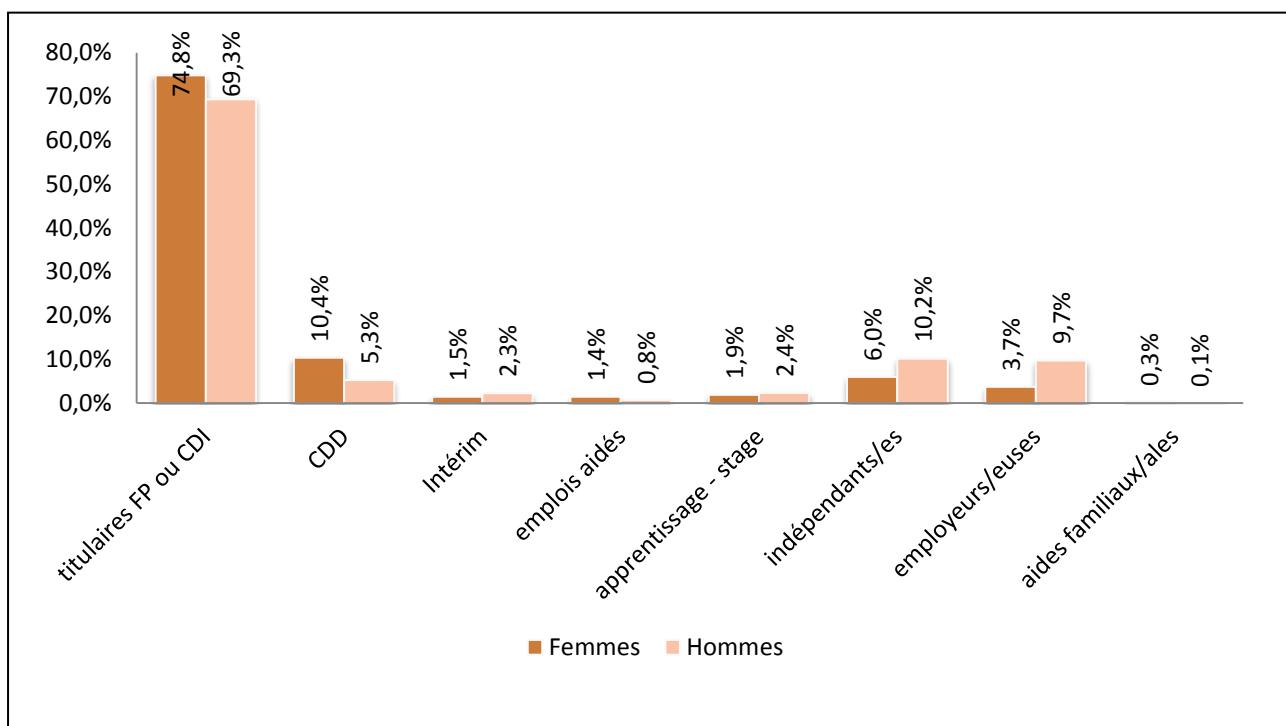
Répartition du temps partiel chez les salariés-ées



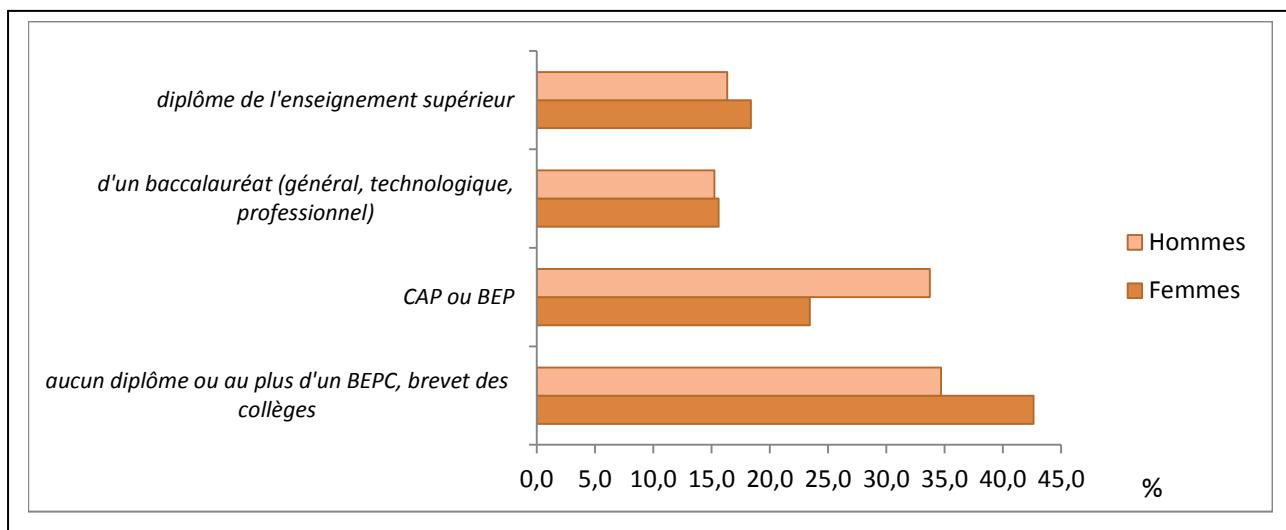
Taux de chômage des femmes et des hommes sur le territoire (15 ans à 64 ans)



Statut et conditions d'emploi



Diplômes



II - Actions concrètes réalisées en 2017

1- Lutter contre les violences faites aux femmes

Chaque année, 216 000 femmes se déclarent victimes de violences conjugales en France, mais seules 14% d'entre elles portent plainte (<http://stop-violences-femmes.gouv.fr>).
Endiguer ces violences est une priorité.

- Une conférence interne a eu lieu à la Maison de l'Enfance de Beaumont le Roger le 21 novembre 2017 via le Réseau territorial de la Promotion de la Santé.
- Dans le cadre de la loi relative aux violences faites spécifiquement aux femmes, le Département de l'Eure intervient chaque année dans les collèges de l'UTAS Ouest. Une exposition est utilisée sur ce thème afin d'échanger avec des élèves de 4°. Par la même occasion est abordée la notion de "respect" dans le collège.

2-Enregistrement d'une émission de radio avec la « Radio Sensations » sur « L'égalité entre les femmes et les hommes » organisé par Le Pôle Initiatives Jeunes de l'Intercom Bernay Terres de Normandie.

Durant des séances de travail de septembre 2016 à mars 2017, avec les jeunes élèves du Lycée Clément Ader et l'animateur de « Radio Sensations », les jeunes ont travaillé sur des « interviews ». Des « interviews » de femmes retraitées ainsi que de jeunes adolescentes pratiquants des sports comme le foot ou le rugby et un homme Sage-femme afin de recueillir leurs sentiments sur différents sujets comme : les inégalités entre hommes et femmes dans le milieu professionnel, Jupes ou pantalons, différences des générations par rapport à la place de la femme dans le foyer, la place des femmes dans les sports dit « masculins », et la contraception.

Les jeunes ont été mis en situation d'émission de radio sur « un plateau radio » spécialement installé dans leur établissement scolaire, pour y faire l'enregistrement de leur émission le mercredi 8 mars 2017 de 8H à 12H. Elle a été diffusée sur la chaîne de la radio, mais aussi en vidéo sur le site de « Radio Sensations », afin de valoriser leur travail et transmettre ces informations au plus grand nombre.

<https://www.youtube.com/watch?v=3hg3JJehm7o>
<https://www.youtube.com/watch?v=JYkjaFsnEGY>
<https://www.youtube.com/watch?v=PZCs257g8aE>
<https://www.youtube.com/watch?v=h0vwAuajM24>
https://www.youtube.com/watch?v=8T52agM_QjE

3-Expositions photos au Pôle Initiatives Jeunes de l'Intercom Bernay Terres de Normandie.

- Exposition photo (« Histoires de Femmes » créée par le PIJ avec des témoignages d'histoires de vies)
- Exposition photo de jeunes sur « l'égalité homme et femme » (photo de mise en scène)
- Exposition affiches sur le thème des « Droits de la femme »
- Exposition affiches sur « l'égalité de la femme dans le monde »

ANNEXE

Les principaux acteurs traitants des Violences IntraFamiliales dans l'ouest de l'Eure

V7 MAI octobre 2017

Accompagnement et suivi social

- CRIP (signalement enfant) tel : 02 32 31 94 32 Fax : 02 32 39 91 83
Mail : crip-27@cg27.fr
- Cellule personnes vulnérables tel : 02 32 31 94 07 / 02 32 39 91 66
Fax : 02 32 31 93 31
- 1er contact Conseil départemental de l'Eure, du lundi après-midi au vendredi. Tel : 02 32 31 97 17
- Accès à un point d'accueil social et à la PMI (protection maternelle et infantile) dans les différents Centres Médico-Sociaux (CMS - Conseil départemental de l'Eure)

○ Mail

seccadresbernay@eure.fr

Beaumont le Roger Tel : 02 32 45 46 51
Bernay Tel : 02 32 43 26 18
Brionne Tel : 02 32 44 84 70

- Centre Communal ou Intercommunal d'Action Sociale (CCAS/CIAS)
 - Ville de Bernay Tel : 02 32 46 63 16
 - Intercom Bernay Terres de Normandie Tel : 02 32 45 47 95
 - Ville de Mesnil en Ouche. Tel : 02 32 44 40 50

Accès aux soins

Urgence et soins médicaux

- Le 15 – SAMU (n° gratuit – en cas d'urgence médicale)
- Le 18 – Le 112 – Sapeurs-Pompiers (n° gratuit – incendie, secours)
- Garde médicale (médecin généraliste, après 20h les jours ouverts, si urgence appel au 116-117)
- Urgences du Centre Hospitalier de Bernay Tel : 02 32 45 63 00

Aide psychologique

- Centre d'Accueil et de Crise (CAC)
Situation de crise avec comorbidité psychique ou pathologie psychiatrique Eureux – Tel : 02 32 33 84 18
- RIVIF au Centre Hospitalier d'Eureux Tel : 02 32 33 83 51
- Centre Médico-Psychologique (CMP)
Suivi médical et/ou psychologique de patients (consultations gratuites) Bernay Tel : 02 32 44 99 46

Personne victime de violences intrafamiliales

- Verbales
- Psychologiques
- Économiques
- Physiques
- Sexuelles

Écoute et aide juridique

Dépôt de plainte

- Le 17 – Gendarmerie, Police (n° gratuit)
- Gendarmerie référant Violences Intrafamiliales
Brigade de Bernay

Tel : 02 32 43 22 17

Ecoute générale violence (anonyme)

- Assistance sociale du Conseil départemental détachée en gendarmerie Bernay/Pont-Audemer/Louviers Tel : 06 43 67 63 04
- Service « La Pause »- Association ADAEA Tel : 02 32 33 52 76
- CIDFF (anonyme) Tel : 02 32 33 44 56
- La Cause des Enfants-Eure Tel : 02 32 33 18 88
- Le 3919 - Numéro national Violences Conjugales
- Le 119 - Enfance Maltraitée
- Le 3977 Numéro national de lutte contre la maltraitance des personnes âgées et handicapées
- CFCV - SOS Viols Femmes Informations Tel : 0 800 05 95 95

Information juridique

- AVEDE-ACIE (droit pénal) Tel : 02 32 23 15 51
- CIDFF (droit civil) Tel : 02 32 33 44 56

Hébergement d'urgence

- Le 115 (appel gratuit 7j/7, 24h/24)
- CHRS « La Pause »-Association ADAEA
Tel: 02.32.33.52.76

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

027-200066413-20180301-04_2018-DE

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 13/03/2018

Affichage : 13/03/2018